LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du "RÉVEIL DU NORD" 168, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

VENDREDI 27 DECEMBRE 1929.

BUREAUX : ROUBAIX Téléph. 9-51 45, rue de la Sarb, 45
TOURCOING Téléph. 9-36 8, rue Desurmont, 8

Une innovation dans les P. T. T.

C'est le Circuit automobile postal, dont les services inaugurés cette année, sont appelés à s'étendre de plus en plus.

II

DANS un précédent article, nous avons étudié la récente création des circuits automobiles postaux, et nous avons signalé que l'administration régionale des P. T. T., à Lille, avait décidé d'en créer un troisième dans le secteur Nord, Est et Sud de Cambrai ; qu'elle se préparait, en outre, à étendre ce service dans d'autres agglomérations dépourvues de moyens de communications aisées.

Nous voulons, aujourd'hui, montrer les avantages indéniables dont bénéficient déjà les usagers des régions d'HESDIN et de MARQUISE dont bénéficieront, bientôt, nos cultivateurs de la région de CAMBRAI.

Le rôle de la « poste automobile rurale » paraît sans limite. L'organisation mise sur pied assure, en effet, deux fois par jour : 1° le service postal ; 2° le transport des colis et voyageurs ; 3° les commissions. — Ce sont ces trois points que nous allons examiner :

Le service postal

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tient à la disposition du public et effectue directement les opérations suivantes : vente de timbres (poste, retraite, quittance), réception de lettres et objets soumis à la formalité de la recommandation, réception des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement, émissions de mandats (cartes, lettres, chèques), jusqu'à 500 francs, paiements. En plus de ces opérations, le correspondant sert d'intermédiaire entre le public et le bureau principal du circuit (Hesdin, Marquise, Cambrai), pour effectuer : 1° l'expédition et la distribution des lettres ; 2° l'émission de mandats ; 3° le paiement de mandats ; 4° le recouvrement des effets ; 5° les versements et les remboursements à la caisse d'épargne ; 6° l'expédition des télégrammes.

On peut apprécier par ce simple énoncé, combien les avantages dont bénéficient les usagers sont importants. Au point de vue « lettres », on trouve maintenant une amélioration sensible dans chaque village desservi par l'auto. Caumont (Hesdin), pour citer un exemple, bénéficie de deux distributions et de deux levées, au lieu d'une autrefois.

Le transport des colis et voyageurs

Le service automobile, outre les lettres, transporte également les colis postaux à destination des communes situées sur le circuit ou des gares plus éloignées. Il transporte enfin, suivant un tarif minime, les voyageurs qui ont à se rendre soit au chef-lieu du secteur desservi, soit dans une des communes traversées par l'auto, qui, durant trois jours emprunte l'itinéraire normal et inverse celui-ci les trois jours suivants. Le même principe est d'ailleurs appliqué en ce qui concerne les dimanches.

Les commissions

La poste automobile assure enfin, entre deux points quelconques de son parcours, les commissions de toute nature qui lui sont confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville.

A titre d'exemple, la poste automobile se charge des commissions à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulanger, boucher, épicier, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc... et ce, moyennant un tarif infime : 0 fr. 60 pour les commissions de 0 à 3 kilos ; 1 fr., de 3 à 5 kilos ; 1 fr. 50 de 5 à 10 kilos ; 2 fr. 25, de 10 à 25 kilos ; 3 fr. 50, de 25 à 50 kilos.

Il va sans dire que les habitants des régions postales qui, ultérieurement seront desservies par cette nouvelle institution, applaudiront à l'initiative prise par la direction des P. T. T. du Nord, comme y ont applaudi ceux des agglomérations d'Hesdin et de Marquise et estimeront vivement cet effort apportant un élément de plus à leur prospérité.

R. LUSSIEZ.

le numéro de NOËL du "RÉVEIL ILLUSTRÉ" est paru 20 PAGES - 0f.35c

Demandez-le à tous nos vendeurs et dépositaires

Les modestes funérailles de M. Loubet ancien Président de la République

C'est dans une émouvante simplicité que furent célébrées à Montélimar, les obsèques de M. Loubet, ancien président de la République.
Notre photo montre le cortège se rendant à l'église. (W.W., Ph.).

M. Aristide Briand a exposé à la Chambre la politique de paix du Gouvernement

Puis un débat qui s'est institué sur la demande de grâce en faveur de M. Léon Daudet a pris fin par le renvoi de l'interpellation de M. Marius Moutet à la suite, par 303 voix contre 266 :: :: ::

La Chambre a poursuivi, jeudi matin, la discussion générale du budget des Affaires étrangères.

M. HERRIOT parle de l'organisation de la Fédération européenne qui devra faire cette année même, aux dires de l'orateur, l'objet d'un projet aussi concret. Cela fédération, déclare par ailleurs M. Herriot, n'a rien d'une fédération politique. Cela le rendrait irréalisable complète. M. Herriot remarque que c'est pour l'Europe un devoir de prudence de s'unir, organisée, modernisée, en face des Etats-Unis, pour ne pas se laisser colonisé. L'orateur estime que la France, par la puissance de ses idées de clarification, peut contribuer puissamment à la rénovation de l'outillage européen, tout entier.

M. Herriot constate que l'Angleterre a tendance à offrir une résistance à cette formule d'union par fidélité à la vieille doctrine impériale de Chamberlain. L'Angleterre voudrait rester une Venise immense, dont toutes les mers seraient les canaux. L'organisation douanière européenne ne peut pas continuer à être illogique. La France aura grandement contribué à l'organisation de la paix, si elle fait triompher cette idée. Les répercussions de cette organisation européenne seront immenses dans l'ordre social et intellectuel.

« La S. D. N. n'a rien à redouter d'une telle initiative. Le problème de la guerre ne sera pas résolu, si on ne veut pas le voir sous sa forme universelle ; si on laisse la moindre fissure, la guerre passera ».

M. SCAPINI. — C'est le côté complexe du problème.

M. HERRIOT. — Nous ne l'ignorons pas, car nous sommes des réalistes. C'est inspirés de ce sentiment de profond réalisme que nous avons proposé à Genève le protocole de cette trinité : arbitrage, sécurité, désarmement, qui associe tous les termes du problème.

C'est la conception française conforme à l'histoire et à la logique : on y reviendra. En face de notre conception de l'organisation de la paix, l'Amérique a-t-elle une autre conception généreuse basée sur les forces morales ? Je crois aux idées de paix des Américains. J'ai applaudi au pacte Briand-Kellogg ; c'est une affirmation, mais il ne faudrait pas que le pacte Briand-Kellogg devînt l'antithèse du protocole. Il ne suffit pas de condamner la guerre, et le Sénat américain, cependant, s'est encore refusé à appliquer une peine contre ceux qui déchaînèrent la guerre. (Applaudissement).

L'organisation de la paix doit être la sanction aux horreurs de la dernière guerre, que nous ne voulons plus revoir. (Applaudissements répétés sur tous les bancs).

Les critiques de M. Louis Dubois

M. Louis DUBOIS souligne les différences entre le plan Dawes et le plan Young qui vise à la commercialisation de la dette allemande mais ne constitue pas, dit-il, une solution définitive au problème de nos dettes. L'orateur critique la suppression de la commission des réparations qui, ajoute-t-il, constituait un puissant élément de contrôle et de sanctions vis-à-vis de l'Allemagne.

Puis comme il parle de l'évacuation, M. Louis Marin rappelle que lorsqu'on a appris que différents bataillons des troupes d'occupation de Rhénanie revenaient en France, on était parfaitement en droit d'estimer que la France évacuait la Rhénanie. Ce fut la cause du renversement de M. Briand.

M. Louis DUBOIS regrette ensuite la critique du mode de mobilisation commerciale du plan Young.

Il persiste à dire que la méthode de commercialisation prévue est insuffisante.

Intervention de M. Tardieu

M. TARDIEU, l'« Officiel » en mains, fait remarquer à l'orateur, qu'il ne tient pas compte de ce qu'il a dit, à la tribune de la Chambre, sur la commercialisation de la dette. Puis, élevant la voix, M. Tardieu ajoute :

« Si vous croyez avoir raison, il faut le dire. Le gouvernement qui est à la veille de remplir, le mois prochain, deux tâches internationales de première importance, ne partira pas d'ici au moment du décret de clôture, dans l'imprécision où nous sommes en ce moment. (Vifs applaudissements à gauche et sur divers bancs à droite et au centre).

Le gouvernement provoquera un débat avec un scrutin au bout. A la veille de prendre ses responsabilités, il demandera à la Chambre de prendre, elle aussi, ses responsabilités.

M. Louis DUBOIS déclare alors qu'il a simplement voulu attirer l'attention sur certains points particulièrement graves du plan Young, lequel, conclut-il, nous lance dans l'inconnu, en supprimant, vis-à-vis de l'Allemagne, tout contrôle et toute garantie.

La suite de la discussion est ensuite renvoyée à l'après-midi.

A la reprise, à 15 h., M. Roux Freissineng demande la construction au Maroc, de chemins de fer et de routes, permettant le transport rapide des troupes, notamment dans le Tafilalet où les insoumis se livrent impunément à des troubles.

Puis, M. Maxence BIBIE dit qu'il croit que c'est le problème méditerranéen qui sera posé à Londres. Le moyen idéal, selon lui, serait un Locarno méditerranéen.

M. YBARNEGARAY montre ensuite comment les jeunes Républiques Sud-Américaines se tournent vers leurs sœurs latines d'Europe.

Il souligne que dans l'Amérique du Sud le prestige de la France est immense. « Notre service de propagande, ajoute-t-il, a donc une grande tâche à remplir. » Enfin après avoir souligné que nous n'avons pas toujours rendu pleine justice à l'Espagne, M. Ybarnégaray demande qu'on parle avec le gouvernement italien afin de dissiper des malentendus.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Pour nettoyer un wagon en trois minutes

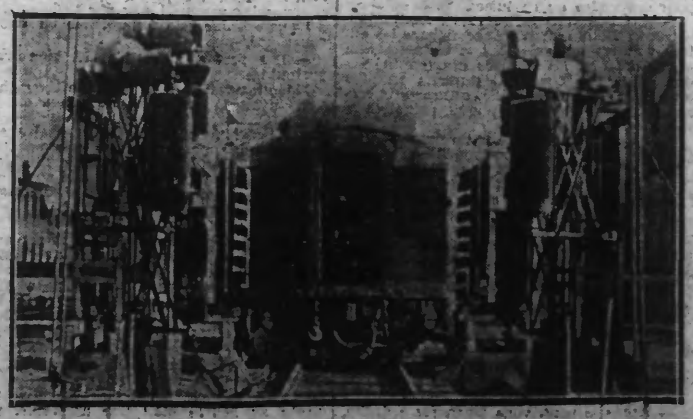

En Amérique on se sert de ce nouvel appareil actionné par deux hommes seulement ; auparavant il fallait huit heures de travail pour obtenir le même résultat. (W.W., Ph.).

L'ACCIDENT SURVENU A L'AVIATEUR ROSSI

Le Brix a envoyé un télégramme dans lequel il fait un récit détaillé de sa tentative de liaison aérienne Paris-Saïgon :

On a reçu de l'aviateur Le Brix le télégramme suivant :

« Le parcours Paris-Agra a été réussi, bien que nous ayons éprouvé beaucoup de mauvais temps en Tripolitaine, en Egypte et dans les Indes. Nous avons appliqué la méthode de pilotage Rougerie durant plusieurs heures de la nuit, au milieu des nuages et des grains de pluie. Personnellement, je n'ai jamais volé par un temps pareil. Notre décollage à Benghasi a été acrobatique. Le vent soufflant dans le mauvais sens et le terrain étant mou. A Bassorah, le décollage s'est effectué à la tombée de la nuit, en pleine charge. De Jodpur et Agra, nous avons volé en rase motte, parmi les collines. L'atterrissage s'est effectué à la tombée de la nuit. Le lendemain, il a été impossible de partir par suite de la violence de la pluie. Enfin, nous avons pu prendre le départ le surlendemain et notre envol fut difficile, par suite de l'humidité, l'appareil étant resté sans abri.

Après un excellent décollage à Allahabad, nous sommes partis pour Saïgon. La visibilité était médiocre. La nuit pénible par suite de la température élevée. A 23 h. 45, nous nous engageons dans la vallée de Moulmein. Nous volons à une altitude de 2.000 mètres au milieu des montagnes, dans une atmosphère surchauffée parmi les nuages ».

« Nous sommes prêts à recommencer »

« Nous descendons malgré le moteur, devant l'impossibilité de faire demi-tour, nous tournons pendant une heure. Notre éclairage contrôleur de vol est en panne ; l'avion est terriblement secoué et se trouve souvent dans une situation tragique, finalement, pour éviter les montagnes, nous préférons sauter. Le parachute de Rossi, humide, fonctionne mal, le parachute ouvert partiellement, descend rapidement en vrille, Rossi tombe sur le dos. Le mien a fonctionné d'une façon parfaite. J'ai retrouvé un peu plus tard Rossi, délirant. Quelques indigènes arrivent une demi-heure après, nous transportons Rossi sur une civière de fortune au village situé à l'entrée de la forêt. Il souffrait beaucoup, le lendemain j'ai retrouvé l'avion entièrement détruit, à dix kilomètres du village.

Le transport de Rossi a été pénible. Il s'est effectué à bras d'homme, en char à bœufs et en bateau, les indigènes nous ont réservé une large hospitalité. Rossi a été examiné aux rayons X. Il porte une fracture importante de la hanche, six semaines de soins seront nécessaires, quant à moi, je n'ai pas une égratignure. Je considère Rossi comme un pilote formidable, adroit et endurant, peu de pilotes auraient fait mieux en pareille circonstance ; le moral est excellent, nous avons la consolation d'avoir couvert la distance Paris-Agra en trois jours. Nous sommes prêts à recommencer avec un matériel identique, qui nous a donné toute satisfaction ».

Les corps des aviateurs Lassalle, Rébard et Faltot ont été retrouvés

Le Ministre de l'Air a reçu un télégramme de Tripoli l'informant que des officiers italiens ont identifié l'avion brisé près de Syrte comme étant celui du lieutenant Lassalle. Les corps de cet officier, de l'adjudant pilote Rébard et du mécanicien Fallot ont été trouvés à proximité de l'avion. Les autorités italiennes ont immédiatement pris les dispositions nécessaires pour qu'ils puissent être ramenés en France.

Les corps des aviateurs Williams et Jenkins ramenés en Angleterre

Le paquebot « Duc d'Aumale », courrier de Tunisie, arrivée hier matin à Marseille, a ramené les corps des deux aviateurs britanniques Williams et Jenkins, qui trouvèrent la mort en Tunisie, au cours de leur tentative vers l'Afrique du Sud.

M. Lee, consul général de Grande-Bretagne, et de nombreuses personnalités sont venus s'incliner devant la dépouille mortelle des aviateurs.

Les cercueils, recouverts du drapeau britannique, avaient été placés sur la dunette du paquebot, ornée des pavillons français et anglais. Ils seront placés dans un wagon spécial et dirigés sur Calais.

Un hydravion italien monté par cinq hommes est tombé en mer

Athènes. — Le ministre de la marine annonce qu'un hydravion postal italien, avec un équipage de cinq hommes, est tombé en mer, dans le voisinage de l'îlot St-Eustrate, près des côtes turques. Le croiseur grec « Hélli » s'est porté aussitôt à son secours, mais les recherches qu'il a effectuées sont demeurées jusqu'à présent, sans résultat. Une violente tempête sévit dans les parages. Des hydravions se sont rendus sur les lieux.

Le premier "train" de dégrèvements s'élève à 1.149 millions

La Commission des Finances s'est réunie hier matin, sous la présidence de M. Malvy, pour entendre M. Chéron au sujet des dégrèvements. Le Ministre des Finances a maintenu le chiffre de 1.149 millions arrêté par le gouvernement pour le premier « train » de dégrèvements et a proposé une nouvelle répartition des dégrèvements sur le tableau à des taxes de luxe et sur les impôts sur les traitements et salaires.

LE MYSTERIEUX SUICIDE D'UN POLONAIS A DOUAI

Au cours de la matinée d'hier jeudi un individu âgé de 25 ans environ suivait à pied la route nationale de Douai à Lille. Tout à coup, alors qu'il arrivait à proximité du cimetière de Frais-Marais, l'homme sortit un revolver de sa poche et se tira une balle dans la région du cœur.

La gendarmerie alertée, s'empressa d'accourir, mais le désespéré avait cessé de vivre. Dans ses poches on trouva des papiers au nom de Vladislas Lizowski, Polonais, domicilié à Gennevilliers (Seine) où il travaillait.

Le constat du décès a été fait par le docteur Dubus.

L'infortuné étant inconnu dans la région, on ignore les causes de son suicide. Le corps a été transporté à la morgue de Douai.

M. Rockfeller offre un don de 150 millions pour la Faculté de Paris

M. John ROCKFELLER

On annonce que M. Rockfeller a offert 150 millions pour la reconstruction de la Faculté de Médecine de Paris, à condition que l'Etat français souscrive une somme égale. Des pourparlers sont engagés pour que la reconstruction se fasse sur les terrains de la halle aux vins, qui couvre onze hectares. Mais il faut avant tout, déclare-t-on, que le Conseil municipal et le Parlement se décident à voter des crédits pour l'acquisition des terrains ; les indemnités à verser aux négociants installés à la halle aux vins, qui se transporteraient à Bercy.

Le prix d'achat du tabac fixé à 640 fr. les 100 k.

La réunion paritaire pour la fixation des prix d'achat du tabac s'est tenue dernièrement au ministère des Finances, à Paris. L'administration n'a pu s'entendre avec les représentants de la culture.

L'arbitre intervenant a fixé le prix moyen à 640 francs les 100 kilos, avec les mêmes primes que l'année dernière.

Le naufrage du vapeur norvégien "Asland"

Neuf marins, qui s'étaient jetés à la mer munis de leur ceinture de sauvetage, furent littéralement broyés contre les rochers.

Les récits relatifs au naufrage du vapeur norvégien « Asland » que nous avons annoncé hier en dernière heure, sont concordants.

Le navire a coulé rapidement près de Bayona. La mer démontée a empêché le sauvetage. Vers 2 h. du matin les gendarmes du petit port de Bayona remarquaient des signaux lumineux aux environs des Farallones, groupes d'îlots situés à un mille de la côte. Des secours ont été rapidement organisés et trois canots sont sortis, mais l'état de la mer ne leur a pas permis d'approcher du vapeur. Les cris de détresse de l'équipage étaient parfaitement perceptibles, mais l'obscurité ne permettait pas de préciser l'emplacement du navire. Une barque ayant réussi à l'approcher davantage les hommes qui la montaient ont vu huit marins du vapeur qui s'étaient jetés à la mer, munis de leur ceinture de sauvetage, lancés contre les rochers et littéralement écrasés. Le reste de l'équipage, qui comprenait, croit-on, 22 hommes, a coulé quelques instants après avec le navire. Un homme qui essayait de se maintenir sur l'eau a été lancé contre les rochers par une énorme vague et tué.

Au lever du jour, la mer étant redevenue calme, on n'apercevait plus rien, que l'avant du trois-mâts qui émergeait. Les recherches effectuées pour sauver l'équipage sont demeurées inutiles. Plusieurs cadavres ont été amenés à la plage par la mer au cours de la journée de mercredi. Plusieurs remorqueurs de secours ont été envoyés sur les lieux du naufrage dès les premières heures pour effectuer des recherches, mais celles-ci sont demeurées sans résultat.

Le naufrage a eu lieu à l'endroit où, il y a trois ans, a coulé le vapeur norvégien « Ume Skogland ». C'est également en cet endroit qu'en septembre dernier, le paquebot anglais « Hengland Pride » a fait naufrage.

Les vainqueurs de la Traversée de la Seine à la nage

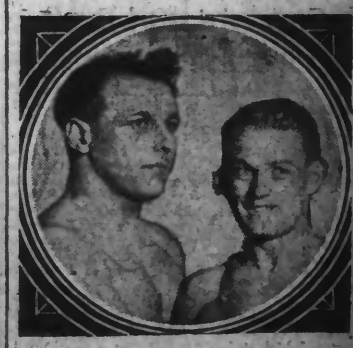

24 nageurs sélectionnés ont pris part à la Coupe de Noël pour la traversée de la Seine, c'est-à-dire d'une rive à l'autre.

Le départ était donné au ponton de la T.C.R.P. (Transport en commun de la région parisienne) rive droite, au pont Alexandre III, rive gauche.

Notre photo montre les deux gagnants après l'épreuve. De droite à gauche : MENU, du S.C.U.P., vainqueur de la traversée de la Seine en 2 minutes 14 secondes et VALLERET, d'Amiens A.C., second. (W.W., Ph.).

::: NOTRE GRAND ::: CONCOURS DU PLUS GRACIEUX SOURIRE

2535 prix valant 151.500 fr.

La Liste des Lauréats

— (SUITE) —

Du 935e au 944e prix (suite : Une chaîne de montre, valeur 34 francs.

911e Mme HETTE Merle, rue Fontenoy, 68, à LILLE

912e M. DECROIX Paul, rue A, n. 13, La Clarence, à DIVION.

913e Mme CARON Armand, cité Bessemer, 117, à DENAIN.

914e M. PRUNEAU Carlemon, rue Laplace, 20, à AVION.

915e Mme Vve VAILLANT, rue d'Arcole, 52, à LILLE.

916e Mme MERCIER Zulma, rue de Montigny, 9, à HENIN-LIETARD.

917e M. SAUVAGE Clément, rue Ministre Louden, 160, à LENS.

918e M. VANEZ-RASPAIL, rue du N° 3, à WINGLES.

919e M. DEMARECAUX, rue du Petit Payé, à BOUVIGNIES.

920e M. PARENT Désiré, ruelle Deleht, 10, à HAVELUY.

921e Mme D'HOOP Odette, rue de Merenge, 32, à LILLE.

922e M. NOE Léopold, rue Vaillant, cité Lavelcier, 2, à LAMBERSART.

923e M. DESAUBOIS Camille, rue Faidherbe, 33, à LEZENNES.

924e M. POLVECHE Henri, rue Marcel Sembat, au MARAIS-DE-LOMME.

925e M. HOFLACK Georges, rue Victor Hugo, cour Lilloise, 6, à HOLLINES.

926e M. VANDENEBECKE Arthur, rue Vaillant, cité Pasteur, 7, à LAMBERSART.

927e Mlle BUISSET Ernesta, rue de Flandre, 111, à ANICHE.

928e Mlle LAMERAND Gabrielle, rue d'Arras, 159, à LILLE.

929e Mlle LEFEBVRE Marie-Louise, rue de Saint-Amand, 32 bis, à FIVES-LILLE.

930e Mme LACQUEMENT Rollande, rue 10 de Béhune, n. 337, à SAINT-EN-GOHELLE

931e Mme DUMONT, rue Colmer, 13, à LILLE.

932e Mme MAILLARD Marie, rue Léon Gambetta, 18, à WAZIERS.

933e M. LASSELIN Emile, rue Henri Chocquière, 53, à RIEUX.

934e Mme LUST Geneviève, rue des Ecoles, 63, à FACHES-THUMESNIL.

935e Mme FALGUIERE Henri, rue Alexandre Dumas, 46, à GOSNAY.

936e M. MARECAUX Michel, rue Marcel Sembat, 36, à HELLEMMES.

937e M. PIOQUET Charles, rue du Chemin de Fer, 12, à MARCHIENNES.

::: NOTRE CONCOURS DE LA PLUS GRANDE CURIOSITE DU MONDE

2537 prix valant 152.000 fr.

Hier matin, après le jour de repos de Noël, le travail de dépouillement des enveloppes-réponses a repris. Ce travail s'est poursuivi pendant toute la journée.

Ainsi que nous l'avons dit, les opérations en cours sont : l'ouverture des enveloppes et la vérification des feuilles des numéros annulés, annexés aux bulletins de vote.

Malgré les recommandations un certain nombre de concurrents nous ont envoyé des feuilles de numéros annulés incomplètes. Il est évident que ces concurrents se sont ainsi exclus du nombre des gagnants possibles.

938e Mme CARPIN Marie, rue Frédéric Mettez, 1, à LILLE.

939e M. GUISON Lucien, rue de Villars, 136 bis, à DENAIN.

940e Mlle COUSEL Andrée, route Nationale, à VERMELLES.

941e M. MARANTE Alfred, rue d'Emmerin, 3, à HAUBOURDIN.

942e Mme COUSEMENT Joséphine, rue de l'An 49, n. 73, à MONS-EN-BARŒUL.

943e M. AFDHAIN René, rue d'Arnonville, 19 bis, à ANZIN.

944e M. FRANÇOIS Paul, rue des Pollus, 7, à WILLEMS.

Du 945e au 954e prix (10e prix) : Un sellier plaqué or, valeur 37 francs.

945e Mlle CLAVIER Berthe, rue Sedan, 7, à SARLIN.

946e Mlle THOMAS Lucienne, rue Crespel-TILLOY, 23, à LILLE.

947e Mme Vve MOREUIL Oscar, rue d'Arras, à LENS.

948e M. BRESSINCK Julien, rue Bourgueteau, 20, à LILLE.

949e M. VINCKELINGEL Robert, rue du Vieux Faubourg, 48, à LILLE.

950e Mme VERLYCK Colette, rue St-Sauveur, 36, à LILLE.

951e M. DELEPORTE Ernest, rue du Libercourt, 55, à CARVIN.

952e Mme DUBIERY Marguerite, rue Bouvigny, à HERSIN-COUPIGNY.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)